

ALERTE INFO-CENTRE TAJ

Contrôles Urssaf : quelles bonnes pratiques pour préparer au mieux son entreprise ?

Paris, le 8 septembre 2011

Le dernier rapport d'activité de l'Acoss (Caisse nationale des Urssaf) publié en juillet 2011 consacré au contrôle des cotisants témoigne de la « politique du chiffre » suivie par les Urssaf, chargées de recouvrer les cotisations sociales.

L'objectif est clair : améliorer l'efficacité et le rendement des contrôles.

Objectif rempli, comme le montrent :

- **L'accroissement du nombre d'entreprises contrôlées** (5,1% en 2010 contre 4,5% en 2009) **et des cotisations contrôlées** (18% en 2010 contre 16,5% en 2009);

Plus une entreprise est grande, plus le risque d'être contrôlé est grand : 27% des entreprises de plus de 2 000 salariés ont été contrôlées en 2010 contre une moyenne de 5,1% pour l'ensemble des entreprises.

- **L'augmentation du montant total des régularisations effectuées par l'Urssaf** (1237 millions en 2010 contre 1194 millions en 2009), **en dépit d'une stabilisation du nombre de contrôles donnant lieu à redressement** (63,1% en 2010 contre 63,2% en 2009).

Le montant des redressements en faveur des Urssaf est en augmentation (1023 millions en 2010 contre 927 millions en 2009), tandis que celui des restitutions en faveur des cotisants diminue (214 millions en 2010 contre 266 millions en 2009).

Plus une entreprise est grande, plus le risque d'être redressé est grand : plus de 90% pour les entreprises de plus de 200 salariés contre 63% pour l'ensemble des entreprises.

Les contrôles Urssaf vis-à-vis des entreprises sont de plus en plus efficaces et de plus en plus ciblés, toujours plus orientés vers les profils à risques présentant des enjeux financiers importants.

Dans ce contexte, il est primordial pour chaque entreprise de préparer au mieux ces contrôles.

Les avocats du cabinet Taj, membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, proposent de commenter les gestes et bonnes pratiques à mettre en œuvre en amont et lors d'un contrôle :

- *Comment préparer au mieux un contrôle ? Quels sont les réflexes à acquérir et les documents à préparer en amont ?*
- *Quels sont les principales causes de redressements et les « zones à risques » pour l'entreprise ?*

A propos de Taj

Taj est l'un des premiers cabinets d'avocats français, spécialisé en stratégies fiscales et juridiques internationales. Il compte aujourd'hui 400 professionnels parmi lesquels 47 associés, basés à Paris, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Tours. Ses expertises les plus réputées couvrent la fiscalité internationale et les prix de transfert, les fusions acquisitions, la fiscalité indirecte, le contrôle fiscal et contentieux, la fiscalité de la mobilité internationale, le droit social, le droit des affaires et des entreprises en difficulté. Taj est membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et s'appuie sur l'expertise de 25 000 fiscalistes de Deloitte situés dans 140 pays. Pour en savoir plus, www.taj.fr ou www.taj-strategie.fr

A propos de Deloitte dans le monde

Deloitte fait référence à un ou plusieurs cabinets membres de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société de droit anglais (« private company limited by guarantee »), et à son réseau de cabinets membres constitués en entités indépendantes et juridiquement distinctes. Pour en savoir plus sur la structure légale de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses cabinets membres, consulter www.deloitte.com/about. En France, Deloitte SA est le cabinet membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, et les services professionnels sont rendus par ses filiales et ses affiliés.

- *PME, MGE, quelles sont les entreprises les plus contrôlées ?*
- *Quels comportements adopter vis-à-vis de l'inspecteur Urssaf lors d'un contrôle ?*
- *Faut-il toujours contester un contrôle ? Quelles sont les modalités de contestation existantes pour une entreprise (procédures, délai, documents à livrer, etc.) ?*
- *La contestation interrompt-elle le décompte des majorations de retard ?*

Contacts presse

Vae Solis Corporate : Jérémy Seeman - 01 53 92 80 24 / Jessica Lefébure – 01 53 92 80 16

A propos de Taj

Taj est l'un des premiers cabinets d'avocats français, spécialisé en stratégies fiscales et juridiques internationales. Il compte aujourd'hui 400 professionnels parmi lesquels 47 associés, basés à Paris, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Tours. Ses expertises les plus réputées couvrent la fiscalité internationale et les prix de transfert, les fusions acquisitions, la fiscalité indirecte, le contrôle fiscal et contentieux, la fiscalité de la mobilité internationale, le droit social, le droit des affaires et des entreprises en difficulté.

Taj est membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et s'appuie sur l'expertise de 25 000 fiscalistes de Deloitte situés dans 140 pays.
Pour en savoir plus, www.taj.fr ou www.taj-strategie.fr

A propos de Deloitte dans le monde

Deloitte fait référence à un ou plusieurs cabinets membres de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société de droit anglais (« private company limited by guarantee »), et à son réseau de cabinets membres constitués en entités indépendantes et juridiquement distinctes. Pour en savoir plus sur la structure légale de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses cabinets membres, consulter www.deloitte.com/about. En France, Deloitte SA est le cabinet membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, et les services professionnels sont rendus par ses filiales et ses affiliés.